

Le point sur les IFRS.

Faits récents et informations comptables sur les IFRS : novembre 2011

Table des matières

- Nouvelles à l'échelle internationale
- Communications et publications de Deloitte sur les IFRS
- Réunions de l'IASB et de l'IFRS Interpretations Committee
- Lettres de commentaires
- Personnes-ressources

Nouvelles à l'échelle internationale

L'IASB et le FASB publient un exposé-sondage révisé sur la comptabilisation des produits

L'International Accounting Standards Board (IASB) et le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis ont publié en vue de recueillir des commentaires du public un exposé-sondage révisé intitulé *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Bien que le fondement conceptuel sous-jacent demeure inchangé par rapport à l'**exposé-sondage de 2010**, l'IASB et le FASB ont modifié plusieurs aspects détaillés des propositions de l'exposé-sondage initial. La date limite de réception des commentaires sur l'exposé-sondage révisé est le 13 mars 2012. **Cliquer ici** pour consulter l'exposé-sondage révisé intitulé *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. **Cliquer ici** pour consulter le bulletin Pleins feux sur les IFRS de Deloitte qui résume l'exposé-sondage révisé.

L'IASB et l'IFAC s'entendent pour collaborer sur les normes comptables pour les secteurs public et privé

L'IASB et l'International Federation of Accountants (IFAC) ont publié un protocole d'entente en vue de travailler ensemble à l'élaboration de normes comptables pour les secteurs privé et public. Le protocole d'entente contient de l'information au sujet des réunions, des projets, des programmes ainsi que de la sollicitation d'une rétroaction afin de favoriser l'uniformité des activités de normalisation. **Cliquer ici** pour consulter le communiqué de presse de l'IASB (en anglais).

Le groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME (SME Implementation Group) publie un projet de questions et réponses aux fins de commentaires du public

Le groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME (SMEIG) a publié pour commentaires du public deux documents de projet sous forme de questions et réponses sur la mise en œuvre des *IFRS pour les PME* (Normes internationales d'information financière pour les petites et moyennes entités). La période de commentaires prend fin le 31 janvier 2012. Les documents traitent du reclassement de l'écart de change cumulé à la sortie d'une filiale et l'application complète d'IFRS 9 *Instruments financiers*. **Cliquer ici** pour consulter les questions et réponses (en anglais).

L'IASB publie une nouvelle série de corrections au libellé des IFRS

L'IASB a diffusé sur son site Web une nouvelle série de corrections au libellé des IFRS et de modifications concernant l'exposé-sondage ES/2011/4, *Entités d'investissement* (publié en août 2011), l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* (publiée en mars 2004), l'IFRS 7 *Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers* (amendements d'IFRS 7) (publiée en octobre 2010), l'IFRS 9, l'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (publiée en mai 2011), l'IAS 19 *Avantages du personnel* (publiée en juin 2011), le Recueil des IFRS (recueil rouge) 2011, le Recueil des IFRS (Éducation) 2011, le Recueil des IFRS (recueil bleu) 2012 et les *IFRS pour les PME* (publié en juillet 2009). **Cliquer ici** pour consulter les corrections (en anglais).

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

www.iasplus.com

www.DeloitteIFRS.ca/fr

L'IASB publie une mise à jour de son programme de travail

L'IASB a publié une mise à jour de son programme de travail qui comprend une révision des dates estimées d'achèvement prévu de divers projets. Certains projets accusent du retard (instruments financiers : perte de valeur et instruments financiers : comptabilité de couverture) alors que les dates des examens postérieurs à la mise en œuvre des IFRS 8 *Secteurs opérationnels* et IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* ont été officiellement fixées. [Cliquer ici](#) pour consulter le programme de travail de l'IASB (en anglais).

Le Conseil de surveillance a renouvelé le mandat de trois administrateurs de l'IFRS Foundation

Le Conseil de surveillance de l'IFRS Foundation a approuvé le renouvellement du mandat de trois administrateurs de l'IFRS Foundation : Clemens Börsig (Europe), Robert Glauber (vice-président et coprésident des administrateurs, Amérique du Nord) et Noriaki Shimazaki (Asie-Océanie). Leurs mandats respectifs viendront à échéance en décembre 2014. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse (en anglais).

Discours du président du conseil de l'IASB lors de la conférence de l'IFRS Foundation à Melbourne

Dans son récent discours prononcé à l'occasion de la conférence de l'IFRS Foundation à Melbourne, le président du conseil de l'IASB, Hans Hoogervorst, a abordé de nombreux sujets, notamment l'adoption des IFRS dans la région de l'Asie-Pacifique, l'état actuel du projet concernant les instruments financiers et les perspectives concernant l'adoption mondiale des normes comptables. M. Hoogervorst s'est également prononcé sur le processus de convergence entre l'IASB et le FASB. Il a noté que bien que le processus ait été extrêmement utile dans le cadre de l'amélioration des IFRS et des PCGR des États-Unis, il était important de souligner que la convergence « ne donne pas toujours le meilleur résultat. Elle a rempli son rôle, mais il est désormais temps de passer à autre chose. » [Cliquer ici](#) pour consulter la transcription du discours (en anglais).

Le personnel de l'IASB publie une mise à jour sur les IFRS pour les PME

Le personnel de l'IASB a publié une *Mise à jour sur les faits nouveaux importants concernant les IFRS pour les PME*. Cette mise à jour porte sur la publication par le SMEIG de deux nouveaux projets de guide sous forme de questions et réponses (voir ci-dessus), de nouveaux modules de formation et de nouveaux ateliers destinés aux formateurs. [Cliquer ici](#) pour consulter la mise à jour sur les IFRS pour les PME (en anglais).

Le personnel de l'IASB publie une mise à jour sur le langage XBRL

Le personnel de l'IASB a publié une mise à jour sur le langage XBRL qui résume les faits nouveaux importants concernant le *extensible Business Reporting Language* (XBRL). Cette mise à jour porte sur les points suivants : mise à jour de la taxonomie IFRS en ce qui concerne l'évaluation à la juste valeur, les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, la présentation des autres éléments du résultat global et les avantages du personnel. L'IFRS Foundation a publié la version provisoire de la taxonomie IFRS 2011 relativement aux concepts pratiques communs et l'équipe de l'IFRS Foundation responsable du langage XBRL a publié de la documentation contenant des directives sur l'IFRS Taxonomy Formula Linkbase. [Cliquer ici](#) pour consulter la mise à jour sur le langage XBRL (en anglais).

Le DPOC publie une version provisoire du protocole de surveillance du processus d'élaboration

Le Due Process Oversight Committee (DPOC) des administrateurs de l'IFRS Foundation a publié une version provisoire d'un protocole de surveillance du processus d'élaboration. Ce document présente un cadre que les administrateurs peuvent utiliser lorsqu'ils examinent l'efficacité du processus d'élaboration et surveillent la conformité de l'IASB à ce processus. Le DPOC publiera une version définitive du protocole en 2012 en vue de recueillir des commentaires du public ainsi que les améliorations proposées du Manuel de procédures (Due Process Handbook). [Cliquer ici](#) pour consulter la version provisoire (en anglais).

Le DPOC publie le résumé de la réunion d'octobre

Le DPOC a publié un résumé de la réunion tenue le 11 octobre 2011 au cours de laquelle les membres du comité ont discuté de l'élaboration d'un protocole de surveillance du processus d'élaboration, de la planification des examens postérieurs à la mise en œuvre, de la consultation sur le programme de travail de l'IASB, de l'examen du IFRS Interpretations Committee, de la surveillance du processus d'élaboration des normes, de la surveillance des activités liées au langage XBRL et de l'interaction avec les organismes de normalisation comptable nationaux et régionaux. [Cliquer ici](#) pour consulter le résumé (en anglais).

Les administrateurs de l'IFRS Foundation publient le résumé de la réunion d'octobre

Les administrateurs de l'IFRS Foundation ont publié un résumé de leur réunion du 13 octobre 2011 à Paris au cours de laquelle ils ont discuté de leurs activités régionales respectives de sensibilisation, ont reçu les rapports du président de l'IASB et du président de l'IFRS Advisory Council, ont examiné les commentaires reçus à la suite de la publication des conclusions préliminaires de la revue de la stratégie des administrateurs et ont discuté du progrès accompli dans le cadre de la nomination du nouveau président des administrateurs de l'IFRS Foundation. [Cliquer ici](#) pour consulter le résumé (en anglais).

Le G20 réaffirme son appui à un référentiel mondial

Le groupe des 20 (G20) a publié un communiqué à l'issue du sommet des leaders du G20 qui a eu lieu à Cannes les 3 et 4 novembre 2011. Le G20 a réaffirmé l'objectif d'arriver à un référentiel comptable mondial unique de grande qualité tout en soulignant les mesures sur lesquelles les membres se sont entendus en vue de la mise en place et de l'approfondissement des réformes du secteur financier. La réalisation de la convergence des instruments financiers a fait l'objet d'une attention particulière et un rapport sur l'ensemble du projet de convergence de l'IASB et du FASB devra être produit d'ici avril 2012. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué (en anglais).

À la suite de la publication du communiqué, l'IASB a mis à jour son précédent document rédigé en réponse aux leaders du G20. Dans cette réponse, l'IASB fait état de manière détaillée du progrès accompli dans les domaines suivants : le financement hors bilan, les exigences liées à l'évaluation de la juste valeur, la comptabilisation des instruments financiers, les projets visés par un protocole d'entente conclu avec le FASB ainsi que les activités de sensibilisation et de participation des parties prenantes. [Cliquer ici](#) pour consulter la réponse mise à jour de l'IASB (en anglais).

L'IASB publie un résumé de la réunion conjointe de l'IASB et de l'ASBJ

L'IASB a publié un résumé de sa quatorzième réunion bisannuelle à laquelle ont participé des représentants de l'Accounting Standards Board of Japan (ASBJ) tenue à Londres, au cours de laquelle il a été question de la convergence des IFRS et des PCGR des États-Unis, de la convergence des PCGR du Japon et des IFRS, des questions d'interprétation et d'ordre pratique liées à l'application volontaire des IFRS au Japon, de la consultation sur le programme de travail de l'IASB et des grands projets actuellement au programme de l'IASB dont les instruments financiers, la dépréciation, la comptabilisation des produits, les contrats de location et l'exemption à l'obligation de consolidation des entités de placement. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IASB (en anglais).

IASB met en ligne un fichier de baladodiffusion sur les contrats d'assurance

L'IASB a mis en ligne un fichier de baladodiffusion dans lequel il est question des faits nouveaux sur le projet conjoint de l'IASB et du FASB relatif aux contrats d'assurance à la suite de la réunion de l'IASB le 15 novembre 2011 et de la réunion conjointe de l'IASB et du FASB le 16 novembre 2011. [Cliquer ici](#) pour accéder au fichier de baladodiffusion (en anglais).

L'IPSASB publie une norme sur les concessions de services et des améliorations apportées aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Le Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) a publié une nouvelle norme sur les accords de concession de services, IPSAS 32 *Accords de concession de services : Concédant* qui cherche à combler le manque de directives internationales sur la manière dont les gouvernements et les autres entités du secteur public doivent rendre compte de leur participation à des accords de concession de services. L'IPSAS 32 applique les principes d'IFRIC 12 *Accords de concession de service* pour déterminer si le concédant ou le concessionnaire doit comptabiliser un actif dans le cadre d'un accord de concession de service. L'IPSAS 32 est en vigueur pour les états financiers annuels à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est autorisée. [Cliquer ici](#) pour accéder à l'IPSAS 32 (en anglais).

L'IPSASB a également publié les *Améliorations des IPSAS 2011* qui modifient les IPSAS existantes pour qu'elles continuent d'être conformes aux IFRS ainsi que d'autres améliorations à caractère général. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels couvrant les périodes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. [Cliquer ici](#) pour consulter les améliorations (en anglais).

L'IFAC publie une version mise à jour du guide pour l'audit des PME

Le comité des petits et moyens cabinets (SMP) de l'IFAC a publié la troisième édition de son *Guide d'utilisation des normes internationales d'audit pour l'audit des petites et moyennes entités*. Ce guide a pour objectif d'aider les professionnels à comprendre et à appliquer de manière efficace les normes internationales d'audit (ISA) clarifiées aux audits des petites et moyennes entités (PME). [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'IFAC (en anglais).

La SEC publie des rapports sur les IFRS dans la pratique et sur les différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS

Le personnel de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a publié deux documents de travail additionnels dans le cadre du plan de travail de la SEC qui aborde l'intégration des IFRS au système d'information financière pour les émetteurs des États-Unis. Le premier document intitulé *An analysis of IFRS in Practice* (Analyse des IFRS dans la pratique) présente les observations du personnel sur l'application des IFRS dans la pratique. Le second document intitulé, *A Comparison of U.S. GAAP and IFRS* (Une comparaison entre les PCGR des États-Unis et les IFRS) est une évaluation qui vise à déterminer si « l'élaboration et l'application des IFRS sont suffisantes pour le système d'information national des États-Unis » en dressant une liste des questions sur lesquelles les IFRS ne fournissent aucune directive ou moins de directives que les PCGR des États-Unis. [Cliquer ici](#) pour consulter le document de travail de la SEC intitulé Analyse des IFRS dans la pratique (en anglais). [Cliquer ici](#) pour consulter le document de travail intitulé *Une comparaison entre les PCGR des États-Unis et les IFRS* (en anglais).

La FAF commente le document de la SEC sur le concept de « condorsement »

Le conseil d'administration de la Financial Accounting Foundation (FAF), l'organisme chargé de la surveillance du FASB, s'est adressé par écrit à la SEC au sujet du document publié par celle-ci en mai 2011 sur l'intégration possible des IFRS aux PCGR des États-Unis (l'approche « condorsement » en anglais, « condorsement » étant une contraction des mots convergence et endorsement). Le conseil d'administration de la FAF a recommandé une approche d'intégration des IFRS qui tient compte des concepts découlant du cadre de « condorsement » tout en répondant aux préoccupations soulevées par plusieurs parties prenantes aux États-Unis, notamment le besoin de mobiliser les États-Unis en vue de la normalisation internationale et leur appui à cet égard. [Cliquer ici](#) pour consulter la lettre du conseil d'administration de la FAF à la SEC (en anglais).

L'UE approuve les amendements d'IFRS 7

L'Union européenne (UE) a publié le Règlement (UE) no 1205/2011 approuvant les amendements apportés à l'IFRS 7 publiés par l'IASB le 7 octobre 2010. La portée des amendements couvre les informations à fournir lors d'opérations de transfert visant des actifs financiers (p. ex. les titrisations) ainsi que la compréhension des incidences possibles de tout risque auquel l'entité cédante demeure exposée ainsi que les informations à fournir lorsqu'un nombre disproportionné d'opérations de transfert a lieu vers la fin de la période considérée. [Cliquer ici](#) pour consulter le Règlement (en anglais).

L'ESMA publie un rapport sur l'application de l'IFRS 8 par les organismes de supervision de l'Union européenne

L'European Securities and Markets Authority (ESMA) a publié un rapport présentant l'examen effectué à la suite de l'application de l'IFRS 8. Le rapport traite de l'application, par les émetteurs européens, des exigences d'IFRS 8 et s'attarde sur les questions qui posent des difficultés considérables aux investisseurs, aux préparateurs et aux organismes de supervision. Le rapport présente également les recommandations provisoires de l'ESMA visant à améliorer l'application de cette norme. [Cliquer ici](#) pour consulter le rapport (en anglais).

L'ESMA publie un document de consultation sur le caractère significatif

L'ESMA a publié un document de consultation intitulé *Considerations of materiality in financial reporting* (Aspects du caractère significatif à considérer dans la présentation de l'information financière) en vue de recueillir des commentaires des parties intéressées sur leur compréhension des divers aspects du caractère significatif en vue de favoriser son application uniforme dans l'information financière. La période de commentaires sur le document de consultation prend fin le 29 février 2012. [Cliquer ici](#) pour consulter le communiqué de presse de l'ESMA (en anglais).

L'ESMA publie un énoncé sur la dette souveraine dans les états financiers en IFRS

L'ESMA a publié sur son site Web une déclaration concernant le traitement comptable de l'exposition à la dette souveraine. La déclaration contient des recommandations sur les éléments dont les émetteurs et leurs auditeurs doivent tenir compte en ce qui concerne la présentation annuelle des expositions à la dette souveraine et présente aussi un résumé des conclusions de l'étude sur le traitement comptable de la dette souveraine grecque dans les états financiers semestriels pour les périodes de présentation de l'information financière closes le 30 juin 2011. [Cliquer ici](#) pour accéder à la déclaration publique de l'ESMA (en anglais).

L'EFRAG publie une mise à jour concernant une lettre d'avis d'adoption et d'autres activités de l'IASB

Le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) a publié le numéro de novembre 2011 de son bulletin *EFRAG Update*, qui contient une invitation à commenter l'adoption de l'IFRIC 20 *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert* au sein de l'Union européenne et la version définitive de la lettre de commentaires de l'EFRAG adressée à l'IASB au sujet de l'exposé-sondage ES/2011/2 *Améliorations des IFRS*. [Cliquer ici](#) pour consulter le bulletin *EFRAG Update* (en anglais).

L'EFRAG publie une mise à jour de son rapport sur l'état d'avancement de l'adoption

L'EFRAG a mis à jour son rapport sur l'état d'avancement de l'adoption de chaque IFRS selon le règlement comptable de l'UE. Douze prises de position de l'IASB sont en attente d'approbation. [Cliquer ici](#) pour consulter le rapport sur l'état d'avancement de l'adoption (en anglais).

Communications et publications de Deloitte sur les IFRS

Date de publication	Description
30 novembre 2011	IAS 34 Interim Financial Reporting Compliance Checklist (en anglais seulement) : Une liste de contrôle en format Excel présentant une synthèse des exigences énoncées dans IAS 34 Information financière intermédiaire en vigueur à compter du 30 juin 2011 (distribuable à l'externe).
25 novembre 2011	Webémission « Global Insurance Webcast » : Webémission de Deloitte sur le progrès et les faits nouveaux concernant le projet conjoint de l'IASB et du FASB sur les contrats d'assurance Cliquer ici pour les diapositives accompagnant la webémission (en anglais).
23 novembre 2011	Examen des IFRIC : Réunion du IFRS Interpretations Committee qui a eu lieu les 3 et 4 novembre 2011 (en anglais).
17 novembre 2011	Pleins feux sur les IFRS : L'IASB publie un exposé-sondage révisé sur la comptabilisation des produits
14 novembre 2011	Baladodiffusion sur les IFRS : Baladodiffusion sur les IFRS de Deloitte présentant les principaux changements proposés dans l'exposé-sondage révisé sur la comptabilisation des produits (en anglais).
8 novembre 2011	États financiers modèles en IFRS pour 2011 : États financiers modèles présentant l'application des exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 par une entité qui n'est pas un nouvel adoptant des IFRS et qui n'adoptera pas les prises de positions nouvelles et révisées qui ne sont pas encore obligatoires en date du 1 ^{er} janvier 2011.

Réunions de l'IASB et de l'IFRS Interpretations Committee

Description	Description
Réunions de l'IASB	Cliquer ici pour consulter le compte rendu de la réunion tenue les 15 et 16 novembre 2011 (en anglais). Cliquer ici pour consulter le compte rendu de la réunion tenue le 7 novembre 2011 (en anglais). Cliquer ici pour consulter le compte rendu de la réunion tenue le 1 ^{er} novembre 2011 (en anglais).
Réunion de l'IFRS Interpretations Committee	Cliquer ici pour consulter le compte rendu de la réunion tenue les 3 et 4 novembre 2011 (en anglais).

Lettres de commentaires

	Description	Organisme recevant les commentaires	Date limite de réception des commentaires
Lettres de commentaires publiées	Consultation sur le programme de travail 2011 (en anglais).	IASB	30 novembre 2011
	Projet de questions et réponses du groupe de mise en œuvre des IFRS pour les PME (en anglais) :	SMEIG	30 novembre 2011
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME (Général, sujet 1) : <i>Application des IFRS pour les PME aux périodes closes avant la publication de ce référentiel</i>		
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME (Général, sujet 2) : <i>Interprétation de termes « coûts ou efforts excessifs » et « impraticable »</i>		
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME (Section 3, sujet 1) : <i>Application des IFRS complètes permise par la compétence locale</i>		
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME Section 3, sujet 2 : <i>Dérogation à un principe énoncé dans les IFRS pour les PME</i>		
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME Section 3, sujet 3 : <i>Format d'états financiers prescrit par une réglementation locale</i>		
Lettres de commentaires en cours	ED/2011/4, <i>Entités d'investissement</i>	IASB	5 janvier 2012
	ED/2011/5, <i>Prêts publics (Projet de modification d'IFRS 1)</i>	SMEIG	5 janvier 2012
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME Section 11, sujet 1 : Fallback to IFRS 9 Financial Instruments (Application complète de l'IFRS 9 Instruments financiers)	SMEIG	31 janvier 2012
	Projet de questions et réponses 2011/09, IFRS pour les PME Section 30, sujet 1 : Recycling of Cumulative Exchange Differences on Disposal of Subsidiary (Reclassement de l'écart de change cumulé à la sortie d'une filiale)	IASB	13 mars 2012
	ED/2011/6, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec les clients</i>	IASB	

Personnes-ressources

Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS – Clients et marchés

Joel Osnoss
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Questions techniques

Veronica Poole
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Leader mondial IFRS – Communications

Randall Sogoloff
ifrglobalofficeuk@deloitte.co.uk

Centres d'excellence des IFRS

Amérique

Canada

LATCO

États-Unis

Karen Higgins
Fermin del Valle
Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca
iasplus-LATCO@deloitte.com
iasplusamericas@deloitte.com

Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Anna Crawford
Stephen Taylor
Shinya Iwasaki
Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au
iasplus@deloitte.com.hk
iasplus-tokyo@tohatsu.co.jp
iasplus-sg@deloitte.com

Europe-Afrique

Belgique

Denmark

France

Allemagne

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Laurent Boxus
Jan Peter Larsen
Laurence Rivat
Andreas Barckow
Eddy Termaten
Ralph ter Hoeven
Michael Raikhman
Graeme Berry
Cleber Custodio
Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com
dk_iasplus@deloitte.dk
iasplus@deloitte.fr
iasplus@deloitte.de
luriasplus@deloitte.lu
iasplus@deloitte.nl
iasplus@deloitte.ru
iasplus@deloitte.co.za
iasplus@deloitte.es
iasplus@deloitte.co.uk

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

« Deloitte » est la marque sous laquelle des dizaines de milliers de professionnels spécialisés dans des sociétés indépendantes du monde entier collaborent pour fournir des services d'audit, de consultation, de conseils financiers, de gestion des risques et de fiscalité à des clients donnés. Ces sociétés font partie de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Chaque société membre fournit des services dans une région particulière en observant les lois et règlements professionnels propres aux pays où il exerce ses activités. DTTL n'offre lui-même aucun service aux clients. DTTL et ses sociétés membres constituent des entités juridiques distinctes qui n'ont pas le pouvoir de se lier les unes aux autres. DTTL et chacun de ses sociétés membres sont responsables uniquement de leurs propres actes et omissions et non de ceux des autres. Chaque société membre de DTTL a une structure différente établie en fonction des lois, règlements, usages et autres facteurs propres au pays et il peut fournir des services professionnels sur son territoire par l'entremise de sociétés affiliées ou d'autres entités.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées ne fournissent aucun conseil ou service dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit, de la fiscalité ni aucun autre conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Ce document ne remplace pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisé pour prendre des décisions ou mettre en œuvre des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu.

Ni Deloitte Touche Tohmatsu, ni aucun de ses cabinets membres ou leurs sociétés affiliées respectives, ne pourront être tenus responsables à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2011 Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres